

## GUATÉMALA

Meurtrre de l'évêque auxiliaire Juan Gerardi

Index AI : AIMR 34/15/98

### Déclaration publique

Amnesty International s'est dite aujourd'hui (lundi 27 avril 1998) indignée et peinée par l'annonce du meurtre, hier à Guatémala, de l'évêque auxiliaire Juan Gerardi, coordonnateur de l'Oficina de Derechos Humanos del Arzobispado de Guatemala (ODHAG, Service des droits humains de l'archevêché du Guatemala). Cet homme a été tué deux jours à peine après avoir présenté le projet de Récupération de la mémoire historique (REMHI), rapport de l'ODHAG fondé sur l'étude de plus de 55 000 violations des droits humains perpétrés au cours de la guerre civile qui a secoué le pays pendant trente-six ans.

Ce document fait la synthèse de témoignages recueillis pendant trois ans auprès des victimes et témoins de ces violations, tout en établissant la responsabilité de l'armée dans 90 % des atteintes aux droits fondamentaux examinés. Cependant, il attribue également la responsabilité de plusieurs exactions commises contre des civils à l'Unidad Revolucionaria Nacional Guatemalteca (URNG, Union révolutionnaire nationale guatémaltèque), mouvement armé d'opposition avec lequel le gouvernement a finalement signé un accord de paix en décembre 1996. Cet accord prévoyait la création d'une Commission de la vérité à laquelle doivent être remises les conclusions du REMHI.

Mgr Juan Gerardi avait joué un rôle capital dans le projet REMHI, et dans la création de l'ODHAG à la fin des années 1980. Avant cela, il avait assuré les fonctions d'évêque du Quiché, département à forte population indigène qui fait partie des régions les plus durement touchées par la campagne anti-insurrectionnelle menée par l'armée guatémaltèque à la fin des années 1970 et au début des années 1980.

Les ecclésiastiques qui, comme l'évêque Gerardi, ont voulu dénoncer les violations, notamment les exécutions extrajudiciaires dont ont été massivement victimes les civils non combattants aux mains des militaires, ont souvent été victimes à leur tour de menaces et de violations. Au début des années 1980, treize prêtres ont ainsi été tués au cours d'une période de dix-huit mois seulement. Ces agissements ont contraint Mgr Gerardi et toutes les personnes travaillant pour l'Église à quitter le Quiché pendant un certain temps au cours des années 1980.

En ce moment tragique pour tous les Guatémaltèques, Amnesty International pense qu'afin de bâtir une paix réelle et durable au Guatemala, les autorités guatémaltèques ont pour tâche prioritaire de mener une enquête exhaustive sur les circonstances entourant la mort de Mgr Gerardi.

Pour plus d'information, appeler le bureau de presse d'Amnesty International au : 44 171 413 5562.